de Barros

Chargé d'affaires de S. M. l'Empereur du Brésil près la Cour de Naples joint plombé sans visite, et dirigé par simple passavant par la frontière par laquelle ils doivent sortir du royaume. Je m'empresse, M. le B.on de V. Ex. de porter l'expédition de mes remerciments pressants V. Ex. d'agréer M. Paris ce 21 Juillet 1827.
S. Ex. M. le Baron de Damas.

M. le M.is le Conseiller d'Etat, M. le Chev. d'Azambuja, Brésilien en partant pour Rio Janr. confia à la Direction de M. Villiers de la Salle un d'entre ses fils, et actuellement à Belleville, l'éducation de ses 4 fils, d'Azambuja (Manoel Theodoro, Bernardo Augusto, Luiz Ignacio, et Joaquim Maria) ces jeunes gens pour rester à Paris ont besoin d'un permis de séjour. Cette permission étant nécessaire à M. le Chev. Carneiro Viama (Luiz Fernandez, aussi Brésilien nouvellement arrivé à Paris) pour avoir laissé égarer son passeport je vais vous prier, M. le Conseiller d'Etat de faire donner les ordres à la Préfecture de Police pour que ces 5 individus reçoivent les dits permis de séjour dont ils ont besoin. Je saisis cette occasion M. M. le Chev. de Planchet Despuys. Paris ce 29 Juillet 1827.

Direction de la Police

Ministre de l'Intérieur

M. le Cte. J'ai l'honneur de recevoir la lettre par laquelle V. Ex. a eu la bonté de m'écrire en m'envoyant des billets pour l'exposition publique des Produits de l'Industrie, en y ajoutant l'offre obligeante d'autres pendant la durée de la dite exposition je prie V. Ex. d'agréer l'expression

de mes remerciments & les assurances de la haute considération avec laquelle. &c. S. Ex. le Cte. de Corbières Paris ce 31 Juillet 1827.

Monsieur le Bon. M. Rodrigues Torres, Capitaine du Génie Brésilien, étant venu à Paris pour fréquenter les Ecoles Royales, désire suivre les cours de l'Ecole Polytechnique. Je sollicite en sa faveur près de V. Ex. la même grâce qu'elle a daigné obtenir pour d'autres Brésiliens qui se trouvaient dans le même cas que celui-ci. Je prie V. Ex. d'excuser la répétition de pareilles demandes si nécessaires à ceux qui les font & si obligeantes de la part de ceux qui les accordent, et d'agréer &c. Paris ce 25 Aout 1827. S. Ex. M. le Bon. de Damas.

M. le Bon. L'A. Balguerie Vice-Consul de Brésil à Bordeaux vient de m'écrire que M. Belchior Pinheiro de Oliveira, le même à l'égard duquel en réponse à la lettre de V. Ex. du 20 Juillet, j'ai dit qu'il n'y avait pas d'inconvénient à lui accorder la permission de venir à Paris) a éprouvé de nouvelles difficultés pour aller aux Eaux de Bagnères, & d'après tout ce qu'il expose je vais prier V. Ex. de faire donner des ordres pour que les autorités de Bordeaux puissent délivrer des passeports pour l'Intérieur du Royaume, au dit M. Pinheiro, de même qu'aux autres Sujets Brésiliens qui les demanderont. Je saisis cette occasion pour renouveller à V. Ex. &c. Paris ce 27 Aout 1827. S. Ex. M. le Bon. de Damas.

M. le Bon. D'après la lettre que V. Ex. m'a fait l'honneur de m'écrire en réponse à la mienne du 9 de ce mois, je crois convenable de ne pas continuer à soutenir la reclamation que j'ai eu l'honneur d'adresser à V. Ex. au sujet du droit de Tonnage que la Douane du Havre a exigé du Batiment Brésilien de D. Domingos,